

Arts de la scène : le monde culturel de la province crie son ras-le-bol

Les acteurs culturels de la province étaient réunis pour s'opposer à la répartition des subsides accordés au niveau des arts de la scène. Pourquoi une telle disparité ?

● **Julien BIL**

Le moins que l'on puisse écrire est que la répartition des subsides accordés dans le domaine des Arts de la scène par la Fédération Wallonie-Bruxelles fait grincer les dents chez beaucoup d'opérateurs de culturel. Mais, en province du Luxembourg, on est encore un échelon au-dessus. La colère est perceptible. Tous les opérateurs culturels de la province ont fait front commun hier pour dire tout le mal qu'ils pensaient de cette répartition et demandent instamment à la ministre Alda Greoli de corriger le tir.

« La MCFA et la Province sont réunies pour signifier leur déception, leur mécontentement devant ce qui est une injustice flagrante faite à notre province et à sa population. Je le dis et je le répète depuis des années, certains

nous considèrent comme une réserve naturelle. Les chiffres sont flagrants (voir ci-contre). On espérait une amélioration, et au contraire, on est face à une détérioration. On espérait pouvoir créer un centre de création culturel défendu par tout le monde culturel de la province. Et on nous le refuse, sans autre argumentation », confiait, visiblement ému Frédéric Mazzocchi, le président de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (MCFA).

Patrick Adam : « Une injustice flagrante »

Il est de suite relayé par le député provincial à la Culture, Patrick Adam, particulièrement remonté : « Je n'ai pas envie de mettre de gants, mais plutôt des gants de boxe. Je ne suis pas un habitué des coups de gueule, mais je suis particulièrement en colère face à l'injustice flagrante dans la répartition de ces 93 millions. Sur son compte Twitter, la ministre Greoli se réjouissait d'une augmentation de 10 % de son enveloppe. J'ai été un peu naïf. J'ai pensé qu'on assisterait à un rééquilibrage envers notre province. Que du contraire ! Il suffit d'envisager les chiffres par nombre d'habitants (ci-contre). Sur les 93 millions de dotation, la province n'en obtient

même pas 1 % (0,87 %). Les inégalités sont criantes. Un habitant n'égale pas un habitant. Tout dépend de la province dans laquelle vous habitez. Et pourtant les Luxembourgeois paient les mêmes taxes que les autres. Avec un tel différentiel, comment peut-on encore parler de droit à la culture pour tous ? C'est réellement scandaleux ! »

« Dans le jury, certains sont juges et parties »

Et le député provincial d'en venir ensuite au système d'attribution. Et de remettre en cause le Conseil de l'Art dramatique. « Certains des membres composant ce jury de "spécialistes" sont à la fois juges et parties. Sur les douze membres, qui le composent, dix voient les subsides accordés à leur institution culturelle augmenter. La somme de ces augmentations est supérieure à l'enveloppe accordée à notre province. J'insiste, nous ne remettons absolument pas en cause ce qui a été accordé aux autres provinces. Tant mieux pour elles ! Nous ne voulons pas jouer les Calimero non plus. Mais, face à ces chiffres, face à une telle disparité, une telle injustice, on ne peut se taire plus longtemps. Il s'agit ici d'un coup de gueule général venant de tous les acteurs culturels de la province », conclut Patrick Adam. ■

Le centre de création recalé

Autre motif de colère hier au Palais abbatial de Saint-Hubert, le fait que le dossier de centre de création, basé à Marche, porté par la MCFA et soutenu par tous les acteurs culturels de la province, ait été purement et simplement recalé pour les cinq années à venir. « Nous ne demandons pas la lune. Nous ne disposons d'aucun centre de création en province de Luxembourg, constate Hubert Fiasse, le directeur de la MCFA. Un centre qui pourrait permettre à des troupes ou des compagnies de créer des spectacles, à des groupes de musique de

composer ou de préparer leurs tournées... Autant de petits projets balayés d'un revers de la main, sans

Le spectacle Théroigne de Méricourt, un bel exemple de création culturelle provinciale.

aucune justification, sinon de dire que nous n'avons pas d'expérience. Dois-je leur rappeler les créations de l'année dernière, réalisées parfois avec des bouts de ficelle ? Où était la ministre ou son cabinet lors des représentations de Théroigne de Méricourt ? Dois-je encore citer la création d'un opéra baroque, d'un

spectacle de danse de Justin Collin, de la pièce de théâtre Le dire des forêts de Philippe Vauchel ou le fait que les Déménageurs, le groupe préféré des plus petits, aient profité de notre structure pour peaufiner sa tournée qui affiche complet dans toute la Wallonie ?... »

En recours

Les acteurs du monde culturel ne comptent en tout cas pas en rester là : « Nous avons 60 jours pour aller en recours. Nous étudions également la possibilité d'aller au Conseil d'Etat », ont conclu les orateurs. ■ J.B.

DES CHIFFRES

- La Province de Luxembourg se voit attribuer **812 000 €** sur une enveloppe globale de 93 millions d'€, soit une proportion de **0,87 %**. Tout cela alors que la province de Luxembourg représente 6 % de la population totale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- **12** opérateurs sur les 236 reconnus !

- Répartition des subsides en arts de la scène (93 millions d'€) par province. :

Brabant Wallon (5 %) :

4 194 000 € pour 393 497 habitants (10,65 €/hab.)

Hainaut (18 %) : 16 701 731 € pour 1 335 471 habitants (12,50 €/hab.)

Liège (35 %) : 32 517 000 € pour 1 092 926 habitants (29,75 €/hab.)

Luxembourg (0,87 %) : 812 000 € pour 278 425 habitants (2,91 €/hab.)

Namur (4 %) : 3 548 000 € pour 488 820 habitants (7,25 €/hab.)

Bruxelles (37 %) : 34 094 290 € pour 1 139 000 habitants (29,93 €/hab.)

• Alain THOMAS

Directeur du centre culturel de Bertrix

Au temps des baronnies « *ici, c'est la population de notre province qui s'adresse à la ministre. Nous sommes face à un problème de répartition démocratique. Nous sommes dans un système féodal, non démocratique. On doit lutter contre des baronnies et les Luxembourgeois sont traités comme des manants. On est en droit de se rebeller ! Je pense qu'il faut agir de deux manières : au niveau juridique, mais également politique.* »

• Hubert FIASSE

Directeur de la Maison de la culture Famenne-Ardenne (MCFA)

Profondément dégoûté « *Nous pensions que la politique « Bouge les lignes » voulue par la ministre aboutirait à quelque satisfaction. Or, ici, on ne bouge pas les lignes, on creuse des fossés ! En ce qui me concerne, je suis profondément dégoûté. Nous sommes soutenus dans ce combat par tous les centres culturels de la province, dont certains représentés aujourd'hui, et par des acteurs du monde culturel luxembourgeois tels que Philippe Vauchel, Olivier Gourmet, Yves Barbieux (Les Déménageurs)... »*